



Candidatures championnats régionaux jeunes Saison 2022/2023

Thématique : Commission Sportive Régionale

Destinataires : Tous les clubs bretons

Copies pour information : Comités Départementaux

Date de diffusion : 20/06/2022

Échéance de réponse : 30/06/2022

Pièces jointes : [Calendrier sportif V2 du 17/06/2022](#)
[Qualifications et déroulement U18, U17 U15](#)
[Qualifications et déroulement U20, U13](#)

Madame la Présidente, Monsieur le Président,
Madame, Monsieur,

La campagne de candidatures aux championnats régionaux jeunes 2022/2023 est ouverte jusqu'au 30/06/2022.

U18F, U17M, U15F et U15M

1^{ère} phase des championnats régionaux : constitution de poules de niveaux (Elite et Honneur) en fonction des résultats des plateaux départementaux et régionaux.

A l'issue de la 1^{ère} phase :

- Retour des **championnats Inter-Régionaux** avec participation des Ligues de Bretagne, Pays de la Loire et Centre-Val-de-Loire ;
- **Montées Départementales** en championnat régional poule Honneur.

3x3 : Afin de développer cette pratique et de permettre au plus grand nombre d'y participer, les équipes engagées sur ces catégories devront participer aux 4 plateaux 3x3 (dates inscrites au calendrier sportif).

Téléchargez le document « Qualifications et déroulement U18, U17 U15 » : [cliquez-ici](#)

U20M, U13F et U13M

1^{ère} phase des championnats régionaux : constitution de poules géographiques.

A l'issue de la 1^{ère} phase : **Montées Départementales** en championnat régional poule Honneur.

A l'issue de la 2^{ème} phase : **Phase finale.**

Téléchargez le document « Qualifications et déroulement U20, U13 » : [cliquez-ici](#)

Comment candidater ?

Les candidatures sont ouvertes **jusqu'au 30/06/2022 inclus** : [cliquez-ici](#).

Cette étape est indispensable et constitue votre demande de participation aux qualifications. Ces informations seront transmises à votre comité pour l'organisation des plateaux départementaux.

Bien sportivement,

Valérie ALLIO
Présidente de la Commission
Sportive Régionale